**Plan type pour la 1ère phase de dépôt du dossier (format PPT)**

**Partie I – Innovation**

* Objectifs techniques globaux du projet (chiffrés) ;
* Etat de l’art ;
* Aspects innovants et positionnement par rapport à la concurrence ;
* Verrous technologiques et degrés de maturité associés ;

Exemples de description de verrous à lever :

*Les verrous technologiques*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Degrés de maturité | Verrous technologiques | Etat de l’art | Solutions envisagées |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

**Partie II – Le porteur du projet *(si projet monopartenaire)*, le chef de file et ses partenaires *(si projet collaboratif)***

* Porteur(s) du projet (entités, CA, %CA par segment de marché adressé, capitaux propres, effectifs (dont R&D), chiffres consolidés le cas échéant, activités, compétences…) cf. [Guide de l'utilisateur pour la définition des PME | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens (europe-en-france.gouv.fr)](https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/guide-de-lutilisateur-pour-la-definition-des-pme-0)
* Chiffre d’affaires dans l’automobile et description du poids des principaux clients (en % de chiffre d’affaires)
* Démontrer la capacité financière pour réaliser le restant des dépenses (hors aide demandée) ;
* Présentation et rôle des sous-traitants essentiels ;
* Le cas échéant :
* logique de collaboration (apports réciproques et effets positifs) ;
* gouvernance et accords réciproques prévus (dont répartition de la PI et exploitation des résultats prévus) ;
* apport, rôle et importance des partenaires académiques ;
* caractère structurant du consortium pour la filière (dont soutien CSF / pôles de compétitivité) ;

**Partie III – Le projet**

* structuration globale des lots de travaux, calendrier et jalons critiques ;
* responsabilité des différents partenaires sur chaque lot en cas de collaboration ;
* pour chaque lot, travaux envisagés, livrables, planning prévisionnel et budget ;
* ventilation des dépenses par partenaire selon le tableau ci-après ;
* modalités de financement du projet pour chaque partenaire ;
* Modalités d’industrialisation et lieux de production/de recherche et développement envisagés (moyens envisagés, nature des investissements à réaliser, localisation envisagée des activités industrielles, calendrier prévisionnel de mise en production et de montée en cadence)

*Répartition du budget par partenaire*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Partenaire | Budget (k€) | Ressources humaines allouées (hommes/an) |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Partie IV – Retombées économiques, exploitation industrielle et commerciale des résultats du projet**

* marché(s) visé(s) (les décrire tous s’il en existe plusieurs : segments, volumes, valeurs) ;
* état de la concurrence et positionnement par rapport à la concurrence ;
* types de clients visés, zones géographiques concernées ;
* stratégie d’accès au(x) marché(s) visé(s) et moyens envisagés ;
* retombées économiques (évolution des sociétés, bénéfices économiques et industriels, attendus du projet, impact sur l’emploi, y compris R&D…) ; En particulier, pour les projets candidats au volet 4 Diversification des sous-traitants auto, préciser l’objectif de chiffre d’affaires à réaliser sur le marché hors automobile cible à la fin du projet (en valeur absolue et pourcentage du chiffre d’affaires total de l’entreprise)
* Facteurs clés de succès du projet ;
* le cas échéant, caractère stratégique du projet et dimension de souveraineté :
* accroissement de l’autonomie de la France / de l’Europe dans l’approvisionnement ou la production ;
* renforcement de la résilience de l’organisation socio-économique de la France / de l’Europe
* Pour le volet 5, éléments quantitatifs permettant d’apprécier la pertinence économique et environnementale du projet (au-delà des éléments apportés dans la grille d’impact enviro. pour tous les volets). Par exemple, pour un projet d’efficacité énergétique : quelle réduction sur la facture énergétique (en kWh, € et % - avec détail des hypothèses de coûts notamment) grâce au projet et quel bénéfice pour la compétitivité du site (% de la base de coût liée à la facture énergétique) ? Quel temps de retour sur investissement ? Quel gain CO2 en parallèle de la consommation énergétique et valorisation auprès des clients ?

**Partie V – Justification du projet et de l’aide demandée**

* le cas échéant, articulation des assiettes de dépenses présentées dans le cadre du projet avec celles qui ont été ou sont susceptibles d’être soutenues par d’autres fonds publics ;
* analyse des impacts environnementaux positifs et négatifs, avec le cas échéant justification de la neutralité environnementale du projet ;
* justification de l’appel au soutien public :
* pour le porteur (*si projet monopartenaire*) / pour le chef de file et pour chaque partenaire « entreprise » (*si projet collaboratif*), indiquer en quoi l’aide publique revêt un caractère incitatif (ex. accroissement d’ambition / d’effort de R&D / de prise de risque, accélération de la R&D, impossibilité de mener le projet sans l’aide ou impossibilité de le mener en France…) et le cas échéant, quantifier en termes de dépenses et d’effectifs le volume de cet accroissement ou l’intensité de cette accélération ;
* à l’échelle du projet, indiquer les autres effets favorables de l’aide publique (réponse à un besoin de coordination, soutien face aux incertitudes, enjeux environnementaux, diffusion de connaissance, marchés induits, autres retombées positives…)

**Attention ! Chacun des points ci-dessus doit être étayé selon les critères de sélection du cahier des charges de l’appel à projets.**

**Longueur indicative du PPT : environ 30 slides.**